

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Naufrage de Dexia

Mettre la finance au pas

- Economie -

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2011

Démocratie & Socialisme

L'aventure désastreuse de la banque franco-belge (et un peu luxembourgeoise) Dexia est un résumé des effets de la déréglementation financière : de la privatisation du Crédit Local de France en 1996 au démantèlement de Dexia en 2011, en passant par la création de Dexia, sa plongée à corps perdu dans la spéculation, son refinancement sans contrepartie par les Etats français, belge et luxembourgeois en 2008, la continuation de ses activités spéculatives, jusqu'au naufrage final en octobre de cette année.

Aujourd'hui, c'est aux Etats et à la Caisse des dépôts et consignation, organisme public, de régler la facture. Les actionnaires qui avaient perçu pendant près de 15 ans des dividendes réputés réguliers et copieux sont toujours l'objet de toutes les attentions des gouvernements belge et français.

Le sauvetage de 2008

Jusqu'à la fin des années 1980, le Crédit local de France, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un organisme public.

En 1996, le Crédit local est privatisé. Il fait son entrée en bourse et fusionne avec le Crédit communal de Belgique pour créer Dexia, une banque spécialisée dans le financement des collectivités territoriales.

Dexia multiplie ses acquisitions. D'abord en absorbant des banques spécialisées dans le crédit aux collectivités territoriales en Italie et en Espagne.

Puis, en 2000, Dexia élargit considérablement son champ d'activité en rachetant, aux États-Unis, FSA, spécialisé dans l'assurance des titres financiers qui subira de plein fouet la crise bancaire de 2007-2008. Très bien notée par les agences de notation, Dexia rachète également la banque Labouchere qui lui fera perdre plusieurs centaines de millions d'euros. La banque en question avait incité ses clients à acheter à crédit des actions (notamment celles dites « des nouvelles technologies »). Le krach de 2001 les a ruinés. Ils ont demandé des comptes à Dexia.

Dexia n'omet surtout pas, après 2002, de se lancer dans la spéculation sur les subprimes et les produits dérivés.

En 2008, les gouvernements français et belges interviennent massivement (6 milliards d'euros) pour sauver les actionnaires de Dexia qui croulent sous les actifs toxiques. L'État et les régions belges financent le sauvetage pour près de 3 milliards d'euros. La CDC apporte 1,8 milliards d'euros et l'État français 1,2 milliards.

La banque qui aurait du alors être démantelée se trouve remise à flot sans qu'aucune contrepartie ne lui ait été demandée. C'est un sauvetage au seul profit des actionnaires qui continuent jusqu'en 2010 à engranger les dividendes alors que les actifs douteux conservés au bilan s'accroissent de 23 milliards d'euros.

Le naufrage de 2011

Confronté à un refus des autres banques de lui faire crédit, tant son bilan est infesté d'actifs toxiques, Dexia subit une crise massive de liquidité et ses actionnaires finissent par décider d'arrêter là leur lucrative aventure et de démanteler le holding Dexia SA en le partageant entre la France, la Belgique, le Luxembourg, les éventuels

acheteurs et une « bad bank » destinée à cantonner les « actifs toxiques ».

L'Etat belge qui détient 5,7 % (les Régions belges en détiennent 14,1 %) du capital de Dexia prend le contrôle à 100 % de Dexia banque Belgique, une banque de dépôts avec son réseau d'agences.

L'Etat français détient 23,3 % du capital de Dexia, directement ou par l'intermédiaire de la CDC. Dexia Municipal Agency, la société qui émet des obligations pour le compte de Dexia est reprise par l'Etat français et « adossée » à la CDC et à la Banque postale.

Dexia Luxembourg (Dexia BIL) est racheté par un groupe de financiers du Qatar, membres de la famille royale.

La banque turque Deniz bank devrait facilement trouver un acquéreur, il n'en va pas de même des filiales de financement des collectivités locales Credicop en Italie et Dexia Sabadell en Espagne, en pleine crise du financement des collectivités dans ces deux pays. D'autres actifs, eux aussi, trouveront difficilement des acquéreurs dans un contexte où les concurrents de Dexia cherchent plutôt à se désengager d'une partie de leurs activités qu'à s'engager dans de nouvelles, surtout douteuses.

La « Bad banque »

Une structure de défaisance, une « bad bank » qui subsistera après le démantèlement de Dexia est créée pour isoler les « actifs toxiques ». Ce sont les actifs (obligation, filiales...) qui seront très difficilement vendables et le seront de toute façon à perte. Ces actifs représentent une valeur comptable de 180 milliards d'euros.

Les États français, belges et luxembourgeois apporteront leurs garanties pour les actifs les plus difficiles à vendre et comportant un risque très important. Ces actifs, estimés à 90 milliards d'euros sur 180 milliards, seront garantis par la Belgique (60,5 %), la France (36,5 %) et le Luxembourg (3 %).

En contrepartie, Dexia SA devrait verser une commission de 450 millions d'euros en 2011 aux trois États (160 millions pour la France).

On peut compter, sur le gouvernement Sarkozy pour insister sur cette prime de 160 millions d'euros et oublier l'énormité du montant garantie apportée par l'État français (33 milliards d'euros), exactement comme il avait oublié les 3 milliards versés par la France à Dexia, dans son calcul du coût du plan de sauvetage des banques en 2008.

Mais si les actifs sont invendables ou vendus à perte, comme cela avait été le cas pour le Crédit Lyonnais qui lui aussi avait eu droit à sa « bad bank », le Consortium de réalisations (CDR), la facture sera extrêmement lourde pour les États.

Le montant des garanties de la Belgique s'élève à 15 % de son PIB alors que sa dette publique frôle déjà les 100 % de son PIB.

Le montant de la garantie de l'État français est de 1,75 % du PIB de la France. Sarkozy aurait bonne mine avec sa « règle d'or » si cette garantie devrait être actionnée : le déficit augmenterait de 1 à 1,75 % et adieu les 3 % et l'équilibre budgétaire. Une preuve de plus que sa règle de plomb ne vise que les salariés et les plans de rigueur qu'ils auraient à subir, en aucun cas les banques.

Un plan pour préserver les intérêts des actionnaires

L'État belge achète Dexia Banque Belgique pour 4 milliards d'euros, ce qui augmentera d'autant la dette publique de la Belgique. Pourtant, cette banque n'a strictement aucune valeur en dehors de la garantie que lui apporte l'État belge.

L'État belge paiera donc deux fois : en apportant sa garantie et en versant 4 milliards d'euros, pour une banque qui ne vaut plus rien, aux actionnaires qui ont causé le naufrage de Dexia. Pire, le ministre belge de l'Économie affirme que, si dans les 18 mois, Dexia banque Belgique était vendue : « 100 % de la valeur reviendrait aux actionnaires ». Il précise que « la volonté du gouvernement belge n'est pas de rester indéfiniment dans cette banque » mais « d'en assurer la continuité ». Une nationalisation temporaire pour éponger les pertes et la remise des clés aux capitaux privés dès que les profits reviendraient. Un classique certes mais insupportable tant suinte, à travers de telles actions, le mépris à l'égard du peuple des actionnaires et des gouvernements qui, tels celui de Nicolas Sarkozy, leur sont tout dévoués.

L'État français qui a perdu les 3 milliards investis dans le capital social de Dexia en 2008, rachètera pour 650 à 700 millions d'euros Dexia Municipal Agency (DMA) qui, elle non plus ne vaut rien sans la garantie que lui apporte l'Etat français. L'État français, comme l'État Belge pour Dexia banque Belgique, paiera deux fois pour DMA : 650 à 700 millions d'euros d'acquisition et les garanties qu'il apporte.

Les actionnaires de Dexia l'ont conduite au désastre. Il est hors de question de continuer à les engraisser en leur donnant un seul centime d'euros pour le rachat de banques qui ne valent plus rien. Essayer de leur sauver la mise ne peut qu'encourager les actionnaires des autres banques à continuer leurs spéculations effrénées, sûrs que l'État sera là pour les protéger. Loin de les protéger, il faut les mettre au pas, les obliger à subir les effets de leurs méfaits.

Préserver le financement des collectivités territoriales

Le gouvernement Fillon a annoncé que 3 milliards d'euros allaient être débloqués par l'Etat pour financer les collectivités territoriales d'ici la fin de l'année en attendant que le relais soit pris par une nouvelle structure formée par la CDC et la Banque postale.

Mais les dirigeants de la Banque postale ont déjà précisé leurs objectifs pour cette nouvelle structure : « mettre en place une offre de crédit raisonnée lui assurant une forte rentabilité ».

C'est inacceptable. La nouvelle structure de prêts aux collectivités territoriales sera partie prenante du service public, son objectif ne doit pas être la « rentabilité » mais le financement à un taux modéré des collectivités territoriales. Là encore, il faut mettre la finance au pas, même dans le secteur public, et couper les ailes de ces dirigeants d'organismes publics qui ne rêvent que d'adopter les objectifs et les méthodes des banques privées.

De nombreuses collectivités territoriales ont été victimes de Dexia qui leur a placé des prêts à taux variables, indexés sur le franc suisse, le taux du crédit interbancaire de Varsovie ou d'autres curiosités. Ces prêts doivent être transformés en prêts à taux raisonnables et fixes.

Préserver la possibilité d'un pôle public bancaire

Le projet du gouvernement Fillon prévoit que la CDC prenne le contrôle à 65 % de Dexia Municipal Agency (Dexma) et de son énorme portefeuille à risque. La CDC deviendrait alors une véritable « bad bank » incapable d'accomplir ses missions de « bras financiers » de l'État.

C'est la meilleure façon de couper l'herbe sous le pied au projet de la grande banque publique d'investissement du Parti Socialiste qui devrait regrouper la CDC, Oséo et la Banque postale. Cette grande banque publique serait dès le départ contaminée par les produits toxiques de Dexma.

C'est inacceptable, l'État doit garantir la totalité du portefeuille à risque de Dexma. Cela ne changera rien au total de la dette publique mais cela laissera intacte la CDC et donc un instrument financier efficace aux mains de la gauche au pouvoir.

Jean-Jacques Chavigné